



COMPRENDRE
LES POLITIQUES
DE L'UNION
EUROPÉENNE

Agriculture

Un partenariat
entre l'Europe
et les
agriculteurs

La politique commune de l'UE au cœur
de l'alimentation, de la vie rurale
et de l'environnement



COMPRENDRE LES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE

Cette brochure fait partie de la série «Comprendre les politiques de l'Union européenne» qui explique ce que fait l'Union dans ses différents domaines de compétence, pour quelles raisons elle agit et quels résultats elle obtient.

Pour lire et télécharger les brochures disponibles:

http://europa.eu/pol/index_fr.htm

Comment fonctionne l'Union européenne
Europe 2020: la stratégie de croissance de l'UE
Les pères fondateurs de l'Union européenne

Action pour le climat
Affaires étrangères et politique de sécurité
Agriculture ✕
Aide humanitaire
Budget
Commerce
Concurrence
Consommateurs
Culture et audiovisuel
Développement et coopération
Douanes
Éducation, formation, jeunesse et sport
Élargissement
Emploi et affaires sociales
Énergie
Entreprises
Environnement
Fiscalité
Frontières et sécurité
Justice, citoyenneté et droits fondamentaux
L'Union économique et monétaire et l'euro
Lutte contre la fraude
Marché intérieur
Migration et asile
Pêche et affaires maritimes
Politique régionale
Recherche et innovation
Santé publique
Sécurité alimentaire
Stratégie numérique
Transports

SOMMAIRE

Pourquoi une politique agricole commune?	3
Comment fonctionne la politique agricole?	7
Ce que fait l'UE.....	8
L'agriculture européenne à l'horizon 2020: relever les défis à venir	16
En savoir plus	16

Comprendre les politiques de l'Union européenne — Agriculture

Commission européenne
Direction générale de la communication
Publications
1049 Bruxelles
BELGIQUE

Manuscrit achevé en février 2013

Photo de couverture: © Phovoir

16 p. — 21 × 29,7 cm
ISBN 978-92-79-24185-7
doi:10.2775/55554

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2013

© Union européenne, 2013

La reproduction est autorisée. Toute utilisation ou reproduction des photos nécessite l'autorisation préalable des détenteurs des droits d'auteur.

Pourquoi une politique agricole commune?

Les défis de l'agriculture depuis plus de 50 ans

Lancée en 1962, la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne (UE) est un partenariat entre l'agriculture et la société, entre l'Europe et ses agriculteurs. Elle vise à:

- *renforcer la productivité de l'agriculture, afin de garantir aux consommateurs une offre stable de denrées alimentaires à un prix abordable;*
- *assurer un niveau de vie décent aux agriculteurs européens.*

Cinquante ans plus tard, l'UE a de nouveaux défis à relever:

- *la sécurité de l'approvisionnement alimentaire: au niveau mondial, la production alimentaire devra doubler d'ici à 2050 afin de nourrir la population mondiale, qui devrait alors atteindre neuf milliards d'êtres humains;*
- *les changements climatiques et la gestion durable des ressources naturelles;*
- *l'entretien de l'espace naturel et le maintien d'une économie rurale dynamique.*

La PAC est une politique commune à tous les États membres de l'UE. Elle est gérée et financée au niveau européen grâce aux ressources du budget annuel de l'UE.

L'Union européenne compte 500 millions de consommateurs, qui ont tous besoin d'un approvisionnement fiable en aliments sains et nutritifs à un prix abordable. L'environnement économique devrait rester incertain et imprévisible. Il existe en outre de nombreux défis actuels et à venir, notamment la concurrence mondiale, les crises économiques et financières, les changements climatiques et l'augmentation des coûts des intrants, tels que le carburant et les engrais.

La PAC, c'est notre alimentation

L'UE a créé et mis en œuvre la politique agricole commune dans le but de relever ces défis.

L'objectif de la PAC est d'établir les conditions permettant aux agriculteurs de remplir leurs différentes fonctions dans la société, la première étant de produire des denrées alimentaires.

Grâce à la PAC, les citoyens européens bénéficient de la sécurité alimentaire. En tant que société, nous avons la garantie que nos agriculteurs produisent les aliments dont nous avons besoin.

Les agriculteurs fournissent une variété impressionnante de produits abondants, abordables, sûrs et de bonne qualité. L'Union européenne est réputée dans le monde entier pour sa gastronomie et ses traditions culinaires. Par ses ressources agricoles exceptionnelles, l'UE peut et doit contribuer de façon décisive à la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète.

Les Européens ont la certitude que les agriculteurs produiront les denrées alimentaires dont ils ont besoin.



La PAC, c'est notre espace naturel

L'agriculture n'est pas qu'une question de denrées alimentaires. Elle concerne également les communautés rurales et les personnes qui y vivent. Elle concerne notre espace naturel et ses précieuses ressources.

Dans tous les États membres de l'Union européenne, les agriculteurs préservent l'espace rural et perpétuent le mode de vie rural. La disparition des exploitations agricoles ou des agriculteurs aurait d'importantes répercussions négatives sur nos hameaux et nos villages.

À la campagne, de nombreux emplois sont liés à l'agriculture. Les agriculteurs ont besoin de machines, de bâtiments, de carburant, d'engrais et de soins vétérinaires. De nombreuses personnes travaillent dans ces secteurs «en amont». D'autres effectuent des activités «en aval», telles que la préparation, la transformation et le conditionnement des denrées alimentaires. D'autres encore sont chargées du stockage, du transport et de la vente au détail des aliments.

L'agriculture et la production alimentaire sont donc des composantes essentielles de notre économie et de notre société. Avec ses 27 États membres, l'Union européenne compte environ 14 millions d'agriculteurs, ainsi que 4 millions de personnes qui travaillent dans le secteur alimentaire. Les secteurs agricole et agroalimentaire représentent 7 % de l'ensemble des emplois en Europe et génèrent 6 % du produit intérieur brut européen.

Les agriculteurs assurent la gestion de l'espace rural au profit de tous.



La PAC, c'est notre environnement

Notre espace rural ne présente plus ses caractéristiques naturelles primitives. Il a été transformé siècle après siècle par l'agriculture, qui a façonné notre environnement et ses paysages variés. Notre espace rural abrite de multiples espèces animales et végétales. Cette biodiversité est essentielle au développement durable.

Les agriculteurs assurent la gestion de l'espace rural au profit de tous. Ils fournissent des biens publics, les principaux étant la bonne gestion et le bon entretien de nos sols, de nos paysages et de notre biodiversité. Le marché ne paie pas ces biens publics. L'Union européenne fournit une aide au revenu aux agriculteurs en guise de rémunération pour les services rendus à l'ensemble de la société.

Les changements climatiques peuvent avoir un effet défavorable sur le travail des agriculteurs. La PAC leur fournit une aide financière pour qu'ils adaptent leurs méthodes et leurs systèmes agricoles afin de faire face aux effets de ces changements.

Les agriculteurs sont les premiers à reconnaître la nécessité de prendre soin de nos ressources naturelles: après tout, leurs revenus en dépendent. Afin d'éviter les répercussions négatives de certaines pratiques agricoles, l'Union européenne incite les agriculteurs à adopter des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

En effet, les agriculteurs sont confrontés à un double défi: produire des denrées alimentaires tout en protégeant la nature et en sauvegardant la biodiversité.

Des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, qui utilisent les ressources naturelles avec parcimonie, sont essentielles pour notre production alimentaire et notre qualité de vie, aujourd'hui, demain et pour les générations futures.

Ligne du temps de la politique agricole de l'UE

1957

Le traité de Rome institue la Communauté économique européenne (devenue l'Union européenne) entre six pays d'Europe occidentale.

1962

La politique agricole commune voit le jour. La PAC est pensée comme une politique commune, dont l'objectif est de fournir aux citoyens de l'UE des denrées alimentaires à un prix abordable et d'assurer un niveau de vie décent aux agriculteurs.

1984

La PAC est victime de son propre succès. Les exploitations deviennent tellement productives qu'elles produisent plus de denrées alimentaires que nécessaire. Les excédents sont stockés et donnent naissance aux célèbres «montagnes de beurre et lacs de lait». Plusieurs mesures sont prises afin d'adapter les niveaux de production aux besoins du marché.

1992

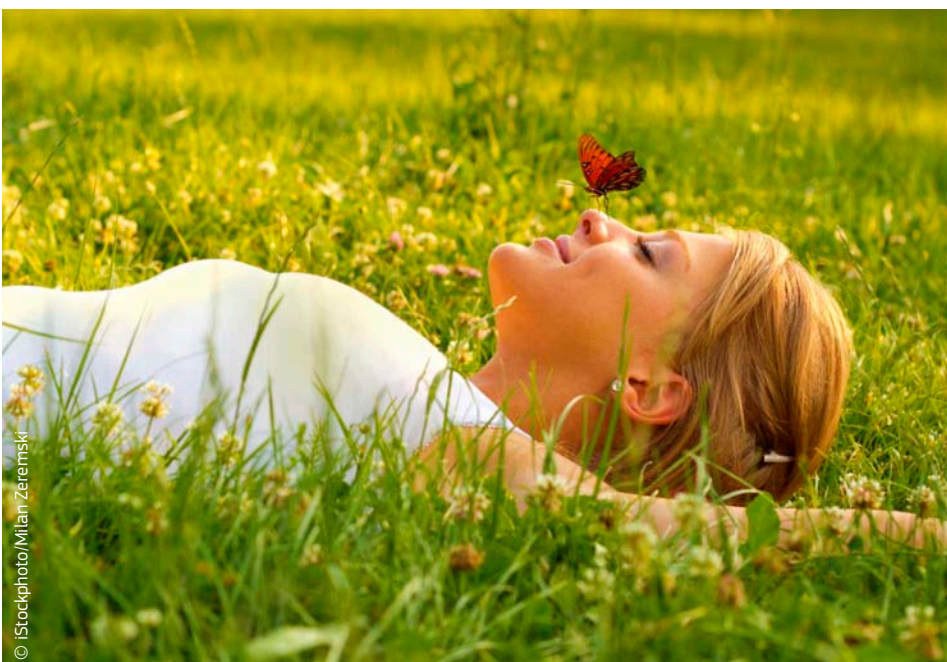
La PAC passe d'une aide au marché à une aide au producteur. Le soutien des prix est réduit et remplacé par des aides directes aux agriculteurs, qui sont encouragés à être plus respectueux de l'environnement. Cette réforme coïncide avec le sommet de la Terre de Rio en 1992, qui consacre le principe du développement durable.

2003

La PAC fournit une aide au revenu. Une nouvelle réforme de la PAC rompt le lien entre les aides et la production. Les agriculteurs bénéficient désormais d'une aide au revenu, à condition qu'ils s'occupent de leurs terres arables et respectent les normes relatives à une production respectueuse de l'environnement, au bien-être des animaux et à la sécurité alimentaire.

2011

Une nouvelle proposition de réforme de la PAC vise à renforcer la compétitivité du secteur agricole, à stimuler l'innovation, à lutter contre le changement climatique et à soutenir la création d'emplois et la croissance dans les zones rurales.



© iStockphoto/Milan Zere msk

Comment protégeons-nous la nature et la biodiversité?

Pourquoi la politique agricole est-elle définie au niveau européen?

Les principaux objectifs de la politique agricole commune sont d'accroître la productivité de l'agriculture afin d'assurer une offre stable de denrées alimentaires à un prix abordable et d'assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs européens.

Tous les pays de l'UE partagent ce double objectif, qui ne peut être réalisé sans soutien financier aux régions agricoles et rurales. En outre, le marché européen constitue un seul et immense marché pour les produits agricoles. Les politiques doivent donc être fixées au niveau européen afin de garantir à chacun des conditions équitables. L'existence d'une politique collective permet également une meilleure répartition des ressources budgétaires que ne le permettrait la coexistence de nombreuses politiques nationales.

Cette approche commune du soutien à l'agriculture permet d'assurer aux agriculteurs de rivaliser sur un pied d'égalité avec leurs homologues en Europe et dans le monde entier.

Sans la PAC, chaque pays conserverait une politique nationale dont le champ d'application et le niveau d'intervention des pouvoirs publics varieraient. L'existence d'une politique européenne permet de fixer des règles communes sur un marché unifié, de limiter si nécessaire la volatilité du marché, de préserver les gains de compétitivité réalisés grâce aux dernières réformes et d'établir une politique commerciale commune qui permet à l'UE de négocier d'une seule voix avec ses partenaires internationaux.

L'agriculture est l'un des rares domaines dans lesquels une politique commune est principalement financée par le budget de l'UE plutôt que par les budgets nationaux.



Comment fonctionne la politique agricole?

La politique agricole commune s'articule autour de trois volets: le soutien du marché, les aides au revenu et le développement rural. Ces volets sont entremêlés et la viabilité du système dépend de la capacité à les faire fonctionner ensemble.

En ce qui concerne les mesures de **soutien du marché**, l'agriculture est plus tributaire du temps et du climat que de nombreux autres secteurs. En outre, du fait du décalage temporel inévitable entre les signaux annonçant la demande et les possibilités d'ajustement de l'offre, de légères variations dans les volumes de production peuvent avoir des répercussions importantes sur les prix, car notre consommation alimentaire est globalement constante par rapport à d'autres produits.

Ces incertitudes commerciales justifient le rôle important que joue le secteur public pour assurer aux agriculteurs une certaine stabilité.

Plusieurs instruments de contrôle du marché sont prévus afin de servir de «filets de sécurité».

En ce qui concerne le deuxième volet (**aides au revenu**), les paiements directs assurent non seulement un revenu de base aux agriculteurs, mais garantissent également la fourniture de biens publics environnementaux.

Le troisième volet est le **développement rural**. Des programmes de développement nationaux (et parfois régionaux) sont établis pour répondre aux besoins et problèmes spécifiques des zones rurales.

Bien que les États membres composent leurs programmes sur la base d'une même liste de mesures, ils ont la liberté de gérer les problèmes les plus préoccupants sur leurs territoires respectifs, compte tenu de leurs caractéristiques économiques, naturelles et structurelles. L'«approche Leader», qui fait partie intégrante des programmes de développement rural, facilite la résolution de problèmes par la population locale concernée.

Le **financement** de la politique agricole commune dépend, comme toutes les politiques de l'UE, d'un budget maximal établi pour une période de sept ans. Ce budget plafonne les dépenses et permet aux agriculteurs de savoir à l'avance quels sont les fonds disponibles. Les réformes successives ont permis d'améliorer l'efficacité des outils existants: les moins efficaces ont été progressivement remplacés par des instruments plus adaptés qui permettent à la politique agricole commune

de mieux répondre aux besoins des agriculteurs ainsi qu'aux exigences et aux besoins des consommateurs.

Les deux premiers volets — soutien du marché et aides au revenu — sont exclusivement financés par le budget de l'UE, tandis que celui du développement rural s'appuie sur une programmation pluriannuelle et est cofinancé par les États membres.

Une politique financée par le budget de l'UE

Le budget alloué à la politique agricole commune fait parfois l'objet de controverses. On entend ainsi souvent dire que la moitié du budget de l'UE y est consacrée. Cette affirmation ne tient pas suffisamment compte du mécanisme budgétaire de l'UE ou des objectifs de la politique agricole commune.

Il est vrai que la PAC absorbe environ 40 % du budget de l'UE, mais c'est parce que l'agriculture est un des rares domaines où une seule politique, commune à tous les États membres, est financée essentiellement par l'UE. La plupart des autres politiques publiques sont financées principalement par les États membres.

Il est également important de placer le budget de la politique agricole commune dans le contexte de l'ensemble des dépenses publiques au sein de l'UE. On constate alors que ce budget est faible: il ne représente que 1 % de toutes les dépenses publiques dans l'UE.

Enfin, en proportion du budget de l'UE, les moyens alloués à la PAC ont diminué très fortement au cours des trente dernières années, passant de près de 75 % à environ 40 %.

Au cours de cette période, 17 nouveaux États membres ont adhéré à l'UE, ce qui a fait plus que doubler le nombre d'agriculteurs; le budget par agriculteur est donc bien moins élevé aujourd'hui.

Ce que fait l'UE

La PAC, ce sont nos agriculteurs

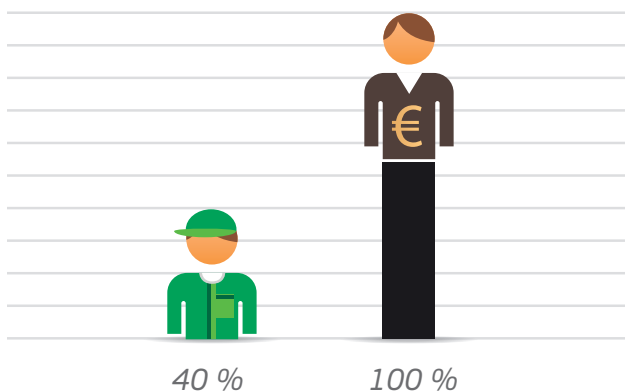
Les agriculteurs sont des acteurs économiques très importants dans les zones rurales, et l'Union européenne ne peut pas se permettre de les perdre. Les compétences agricoles fondamentales et instinctives ne s'apprennent pas dans les livres, mais se transmettent de génération en génération.

Cependant, pour de nombreux jeunes, le métier d'agriculteur n'a plus d'attrait, ce qui se traduit par une diminution du nombre de vocations. Dans les années 60, les 6 pays fondateurs de l'UE comptaient 6 millions d'agriculteurs, mais ce nombre a baissé de plus de moitié depuis lors.

C'est pourquoi la PAC aide les jeunes à se lancer dans l'agriculture au moyen de subventions pour l'acquisition de terres, de machines et d'équipements. Elle offre également des bourses afin de former les agriculteurs, tant débutants que confirmés, aux dernières techniques de production.

Encourager les jeunes agriculteurs et garantir la continuité d'une génération à l'autre constituent un véritable défi pour le développement rural au sein de l'Union européenne.

SITUATION RELATIVE DES REVENUS AGRICOLES PAR RAPPORT AUX REVENUS NON AGRICOLES



Les chiffres indiquent la moyenne dans l'UE du revenu d'entreprise agricole par unité de travail annuel non salarié, en pourcentage des rémunérations moyennes dans tous les secteurs économiques, par équivalent temps plein.

Source: Commission européenne.

PRODUCTION ANNUELLE DES AGRICULTEURS EUROPÉENS

Moyenne 2008-2010

-  **Céréales: 300** millions de tonnes
-  **Sucre: 16** millions de tonnes
-  **Oléoprotéagineux: 21** millions de tonnes
-  **Huile d'olive: 2** millions de tonnes
-  **Pommes: 10** millions de tonnes
-  **Poires: 3** millions de tonnes
-  **Agrumes: 10** millions de tonnes
-  **Vin: 170** millions d'hectolitres
-  **Viande bovine: 8** millions de tonnes
-  **Viande de porc: 20** millions de tonnes
-  **Viande de volaille: 12** millions de tonnes
-  **Œufs: 7** millions de tonnes
-  **Lait: 140** millions de tonnes

L'activité agricole est particulièrement difficile dans certaines régions d'Europe, telles que les régions vallonnées, montagneuses et/ou reculées. Il est important de préserver l'existence des communautés présentes dans ces régions. La PAC fournit des subventions afin de garantir la bonne santé économique des populations rurales dans les zones vulnérables et d'empêcher leur disparition progressive.

Grâce à la PAC, les agriculteurs répondent aux besoins des consommateurs

Les citoyens européens sont les premiers bénéficiaires de la PAC. Nos magasins et nos supermarchés proposent en permanence une abondance de denrées alimentaires à des prix généralement abordables. Aujourd'hui, dans la plupart des pays de l'Union européenne, les ménages consacrent environ 15 % de leurs revenus à l'alimentation. C'est deux fois moins qu'en 1962.

Nos agriculteurs nous assurent un approvisionnement en denrées alimentaires de haute qualité. L'Europe est



Les agriculteurs veillent de plus en plus à la protection de l'environnement et à l'embellissement des paysages.

considérée comme un acteur mondial de premier plan dans le secteur de l'huile d'olive, des produits laitiers, de la viande, du vin et des spiritueux. En outre, nous pouvons facilement connaître la provenance de nos aliments, ainsi que les méthodes de production, grâce aux règles européennes de traçabilité et d'étiquetage, qui fournissent aux consommateurs les informations dont ils ont besoin pour acheter leurs aliments en connaissance de cause.

De nombreux consommateurs européens préfèrent acheter des produits locaux et régionaux lorsque ceux-ci sont disponibles. Les spécialités traditionnelles sont de plus en plus demandées. En conséquence, les agriculteurs ont de plus en plus tendance à vendre leurs produits directement aux consommateurs sur les marchés agricoles et à transformer leurs propres produits afin d'y ajouter une valeur locale.

Les agriculteurs sont les gestionnaires de l'espace rural

Près de la moitié des terres de l'Union européenne sont consacrées à l'agriculture. Cela confère une grande importance à l'agriculture en ce qui concerne notre environnement naturel. Au fil des siècles, l'agriculture a contribué à la création et au maintien de la diversité des habitats semi-naturels, qui modèlent aujourd'hui les paysages de l'UE et abritent une multitude d'espèces sauvages. L'agriculture et la nature s'influencent mutuellement. Grâce aux réformes

successives de la PAC, nos pratiques agricoles deviennent plus respectueuses de l'environnement.

Les agriculteurs d'aujourd'hui ont, dès lors, un double rôle: produire notre alimentation, bien sûr, mais aussi gérer l'espace rural, ce qui revient à fournir des biens publics. L'ensemble de la société, actuelle et à venir, profite d'un espace rural soigneusement géré et bien entretenu. Il est donc normal que la PAC récompense les agriculteurs pour ces biens publics précieux qu'ils nous fournissent.

Les agriculteurs recourent de plus en plus aux aides au revenu fournies par la PAC pour adopter des pratiques agricoles écologiques et durables. Ils peuvent ainsi, par exemple, réduire la quantité d'engrais chimiques ou de pesticides qu'ils épandent sur leurs cultures, ainsi que les densités d'élevage (le nombre d'animaux par hectare de terres). Ils peuvent également ne pas cultiver les lisières de champs, créer des étangs ou d'autres éléments paysagers ou planter des arbres et des haies, de manière à aller au-delà des bonnes pratiques agricoles et des techniques agricoles conventionnelles.

De plus, la PAC favorise les pratiques agricoles telles que la préservation des prairies permanentes et la sauvegarde de la valeur esthétique du paysage, en réponse à une attente des citoyens.

La protection de la biodiversité et des habitats des espèces sauvages, la gestion des ressources en eau et la lutte contre le changement climatique sont d'autres priorités que les agriculteurs sont tenus de respecter.

À cet égard, le programme Natura 2000 de l'Union européenne s'avère très utile. Il s'agit d'un réseau de quelque 25 000 sites, couvrant environ 20 % du territoire de l'UE, qui vise à protéger la biodiversité en Europe. Les sites ne sont pas des zones protégées «clôturées», mais sont ouverts et souvent tributaires de l'utilisation des terres et des activités humaines durables qui les ont façonnés et entretenus au fil des ans. De nombreux sites se trouvent sur des terres agricoles, et les agriculteurs s'engagent à gérer les terres d'une manière spécifique afin de protéger la biodiversité.

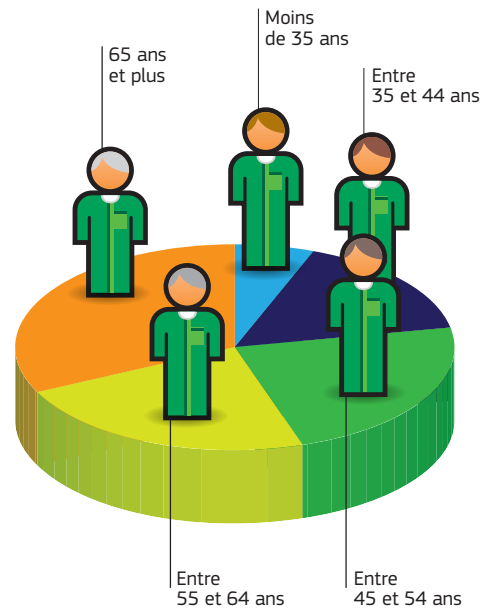
L'économie et la vie rurales dépendent de l'agriculture

L'agriculture constitue la principale activité économique dans la plupart des zones rurales de l'Union européenne. Cependant, de nombreux agriculteurs exercent des activités supplémentaires, telles que la transformation alimentaire et l'hébergement touristique. Cette diversification de l'économie rurale est un point fort que l'Union européenne soutient et encourage par ses programmes de développement rural.

Près de la moitié de la population européenne vit dans des zones rurales. Sans l'agriculture, il n'y aurait pas grand-chose pour assurer la survie et la cohésion de nombreuses communautés. Si l'agriculture devait y disparaître, de nombreuses régions seraient confrontées à un problème d'abandon des terres.

C'est la raison pour laquelle la PAC fournit aux agriculteurs une assistance financière, afin de garantir qu'ils poursuivent la culture des terres et de créer des emplois supplémentaires grâce à la rénovation de leurs

LA POPULATION AGRICOLE VIEILLIT



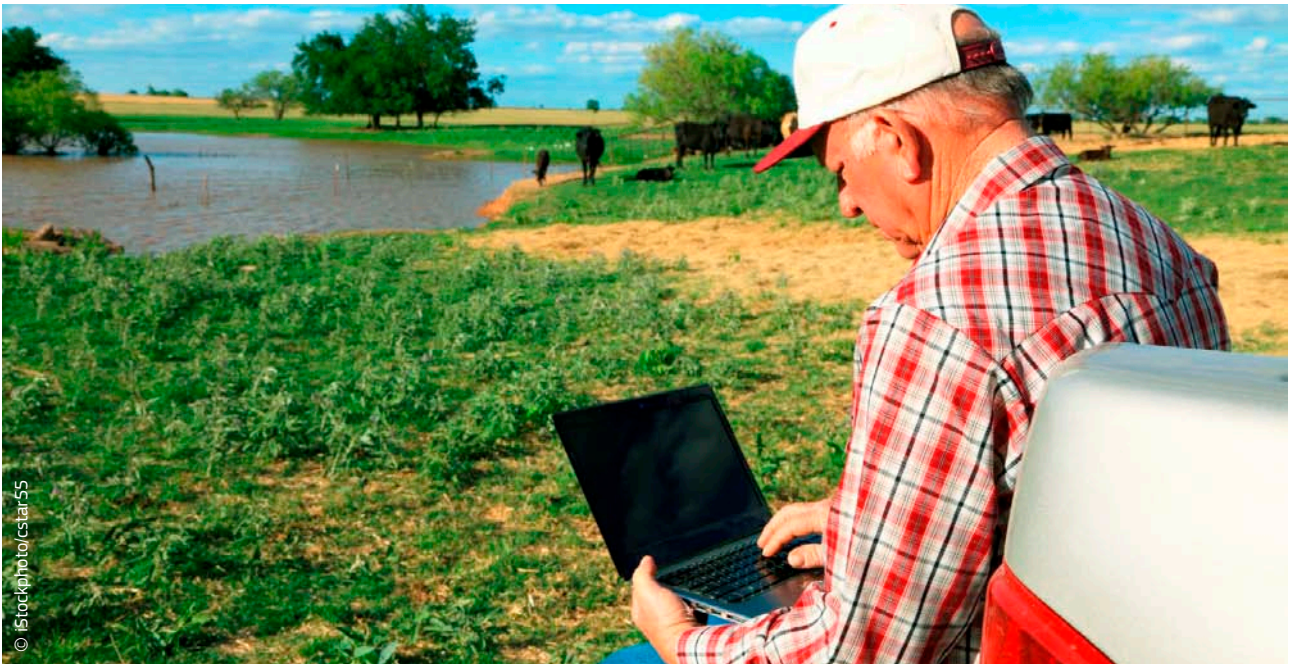
Source: Eurostat, 2007.

villages, à la protection du paysage ou à des projets de patrimoine culturel, ainsi qu'à de nombreuses autres activités qui sont directement ou indirectement liées à l'agriculture et à l'économie rurale.

Un exode rural provoqué par une diminution des possibilités d'emplois et un chômage élevé peut ainsi être évité. Les services publics, tels que les écoles et les structures de santé, sont maintenus et améliorés afin d'encourager les habitants des zones rurales à y rester pour y élever leurs enfants.

L'agriculture a besoin des jeunes.





L'efficacité et la compétitivité de l'agriculture sont essentielles pour assurer la croissance et créer des emplois en Europe.

Le dynamisme des petites exploitations familiales devra être renforcé. De nombreux agriculteurs ont plus de 55 ans; ils prendront un jour leur retraite et quitteront l'agriculture active. L'Union européenne reconnaît que la pyramide des âges est devenue un sujet de préoccupation dans ce secteur. L'Europe se doit d'aider les jeunes agriculteurs à se lancer afin de permettre aux zones rurales de relever efficacement les nombreux défis qui les attendent.

La PAC stimule la productivité et l'innovation

La PAC aide les agriculteurs à augmenter leur productivité et à améliorer leurs compétences techniques.

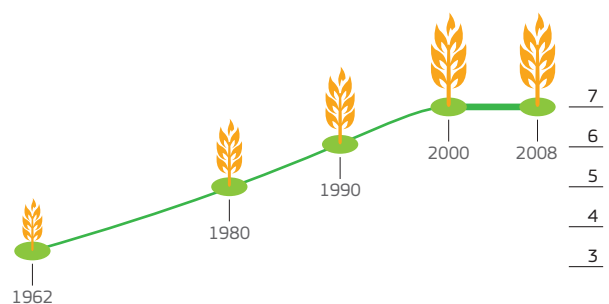
À ses débuts, la PAC encourageait les agriculteurs à utiliser des machines modernes et de nouvelles techniques, y compris des engrais chimiques et des produits phytosanitaires. Ceux-ci étaient nécessaires parce qu'à l'époque, la priorité était d'accroître la production alimentaire pour la population.

Cette politique s'est révélée très efficace. La productivité a considérablement augmenté. Les rendements des cultures ont crû de manière spectaculaire, mais sont stables depuis 2000. Dans les années à venir, la recherche et l'innovation seront essentielles pour permettre aux agriculteurs de produire davantage avec moins de ressources.

Les priorités ont changé en raison des excédents alimentaires qui ont résulté de cette stratégie. Désormais, la PAC aide les agriculteurs à :

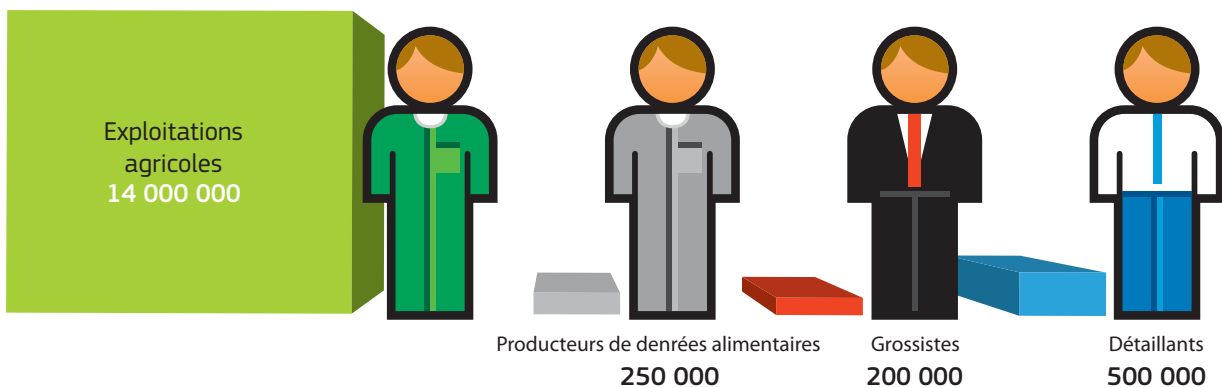
- mener leurs activités en réduisant les émissions de gaz à effet de serre;
- utiliser des techniques agricoles respectueuses de l'environnement;
- respecter les normes relatives à la santé publique, à l'environnement et au bien-être animal;
- produire et vendre les spécialités alimentaires de leur région;
- utiliser de façon plus productive les forêts et les bois;

DES AGRICULTEURS PLUS EFFICACES: RENDEMENT DE BLÉ DANS LES SIX ÉTATS MEMBRES FONDATEURS



Rendement en tonnes par hectare. Source: Commission européenne.

CONCENTRATION DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT: NOMBRE D'ENTREPRISES



Chiffres pour 2007 (agriculture) et 2009 (autres secteurs). Source: Eurostat.

- développer de nouvelles utilisations pour les produits agricoles dans des secteurs tels que les cosmétiques, la médecine et l'artisanat.

Les fonds de recherche européens sont consacrés à l'élaboration de nouveaux systèmes agricoles qui permettent aux agriculteurs de relever les nombreux défis qui les attendent, en particulier ceux liés aux effets du changement climatique et de la pression croissante sur les ressources naturelles. À l'avenir, nos agriculteurs devront produire davantage avec moins de ressources. Ils pourront y parvenir grâce au développement d'instruments, tels que les partenariats d'innovation, qui visent à promouvoir l'innovation dans l'agriculture en comblant le fossé existant entre la recherche et la pratique agricole, et en facilitant la communication et la coopération entre les acteurs de la filière (agriculteurs, conseillers, secteur agro-industriel, chercheurs, administrations, etc.).

La modernisation est une autre priorité de la PAC

La modernisation des exploitations agricoles a toujours été et reste un objectif important de la PAC. De nombreux agriculteurs européens ont bénéficié de subventions afin de moderniser leurs bâtiments et leurs machines. D'autres ont utilisé les subventions afin d'améliorer la qualité de leur bétail, ainsi que les conditions d'élevage.

Le défi consiste à garantir que la modernisation aidera les agriculteurs à devenir économiquement compétitifs et à appliquer des techniques écologiques et durables.

Le programme de développement rural de la PAC restera un moteur important de changement et de progrès: il continuera à offrir aux agriculteurs des possibilités d'améliorer leurs exploitations et, plus généralement, l'espace rural dans lequel ils vivent.

Conformément à la stratégie Europe 2020, qui vise à stimuler la croissance tout au long de cette décennie, nos agriculteurs deviendront plus efficaces et plus compétitifs.

Les subventions et les prêts jouent un rôle certes majeur, mais il existe d'autres moyens d'aider les agriculteurs. Les programmes de formation et les services de conseil agricole sont des moyens moins visibles de fournir une aide précieuse aux agriculteurs de toute l'Union européenne.

Pourquoi les agriculteurs ne bénéficient-ils pas toujours d'un juste revenu?

La grande majorité des exploitations agricoles sont relativement petites. En moyenne, l'agriculteur européen ne possède que 12 hectares de terres (soit environ 20 terrains de football) et 70 % des exploitations agricoles ont une superficie inférieure à 5 hectares.

En raison de la taille réduite de leurs exploitations, les agriculteurs peuvent éprouver des difficultés à vendre leurs produits aux meilleurs prix du marché. Les prix du marché ne récompensent pas toujours leurs efforts visant à améliorer la qualité et à valoriser les produits.

La PAC aide de plus en plus les agriculteurs à renforcer leur position de négociation vis-à-vis des autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

L'Union européenne aide les agriculteurs en favorisant:

- la création d'organisations de producteurs, qui permettent aux agriculteurs de former des groupes afin de vendre leurs produits collectivement et de constituer ainsi une force plus importante sur le marché alimentaire;
- d'autres formes de coopération qui donnent aux agriculteurs plus de poids sur le marché et augmentent leurs marges bénéficiaires et leur compétitivité;



Plusieurs programmes européens veillent au maintien de la réputation de qualité des denrées alimentaires de l'UE.

- des types de production spécialisée, telle que l'agriculture biologique;
- l'établissement de relations contractuelles dans la chaîne d'approvisionnement;
- la création de fonds de mutualisation et de régimes d'assurance pour permettre aux agriculteurs de mieux résister à l'instabilité du marché et à la diminution rapide des prix.

En outre, en utilisant des outils modernes d'information, de gestion des risques et de marketing, les agriculteurs peuvent améliorer leurs connaissances et augmenter leur pouvoir de négociation dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

La qualité, clé du succès

L'Europe est réputée pour sa très large gamme de produits alimentaires, de vins et de bières de qualité, qui s'exprime dans ses grandes traditions culinaires.

Pour promouvoir la qualité et la sécurité des aliments, l'Europe a élaboré au fil des ans de nombreux instruments: normes de commercialisation, systèmes de qualité signalant les produits présentant une qualité spécifique, systèmes de certification, règles d'hygiène, etc.

NORMES DE COMMERCIALISATION: ces normes existent pour la plupart des produits agricoles. Elles définissent les catégories des produits, les caractéristiques minimales à respecter et certaines exigences concernant l'étiquetage. Elles informent le consommateur (sur l'origine ou la variété des fruits et légumes, par exemple) et permettent de comparer les prix entre produits d'une qualité équivalente. Ces normes facilitent le commerce en Europe.



Appellation d'origine protégée: ce label garantit l'origine géographique de denrées alimentaires de qualité.



Indication géographique protégée: un label de qualité européen pour des denrées alimentaires étroitement liées à une région donnée.



Le logo européen pour les produits bio.

SYSTÈMES DE QUALITÉ SIGNALANT LES PRODUITS AYANT UNE QUALITÉ SPÉCIFIQUE:

pour les produits liés spécifiquement à leur origine géographique, il existe deux dénominations, l'«appellation d'origine protégée» (AOP) et l'«indication géographique protégée» (IGP). En quoi sont-elles différentes?

- L'AOP (appellation d'origine protégée) valorise un aliment produit entièrement dans une région déterminée, avec un savoir-faire reconnu, des ingrédients de la région et dont le caractère est lié à son origine géographique. On trouve parmi les AOP de nombreux fromages (comme le *queso manchego* ou la *feta*), de la charcuterie (*prosciutto di San Daniele*, par exemple), des huiles d'olive (Ombrie, Kalamata, Montoro-Adamuz, etc.), mais aussi des fruits et légumes et bien sûr de nombreux vins.
- L'IGP (indication géographique protégée) signale un aliment dont la qualité ou la réputation est liée à une région dans laquelle au moins une étape de la production a eu lieu. Elle s'applique par exemple à des bières (*Münchener Bier*, *Českobudějovické pivo*, etc.), à des viandes (bœuf écossais, de nombreuses volailles françaises, etc.), mais aussi à des produits de la boulangerie ou de la pêche (le saumon d'élevage écossais, par exemple).

AGRICULTURE BIOLOGIQUE: il existe un logo européen spécifique pour l'agriculture biologique qui garantit le respect des normes de production européennes en matière d'agriculture biologique. L'agriculture biologique respecte les cycles naturels des plantes et des animaux. Elle minimise notre impact sur l'environnement. Les méthodes de production respectent une législation européenne précise et exigeante.

SYSTÈMES DE CERTIFICATION: les systèmes volontaires de certification de la qualité des aliments garantissent le respect d'un cahier des charges pouvant comprendre des exigences en matière de protection de l'environnement, de bien-être animal, d'arôme et de goût des produits ou de

commerce équitable. La Commission a élaboré des lignes directrices pour harmoniser ces systèmes, pour limiter les contraintes imposées aux producteurs et pour s'assurer que les consommateurs ne sont pas induits en erreur.

RÈGLES D'HYGIÈNE: ces règles s'appliquent de la «ferme à la table» pour les aliments produits dans l'UE ou importés de pays tiers. La stratégie de sécurité alimentaire de l'UE se fonde sur des règles relatives à la sécurité des produits destinés à l'alimentation humaine et animale, sur des avis scientifiques indépendants et accessibles au public, sur des mesures de contrôle et sur le droit du consommateur à faire son choix sur la base d'une information complète.

Enfin, la Commission européenne et les pays de l'UE soutiennent les agriculteurs qui s'engagent dans des démarches de qualité, par des mesures de développement rural et par des aides à la promotion.

L'UE ouvre son marché aux pays en développement

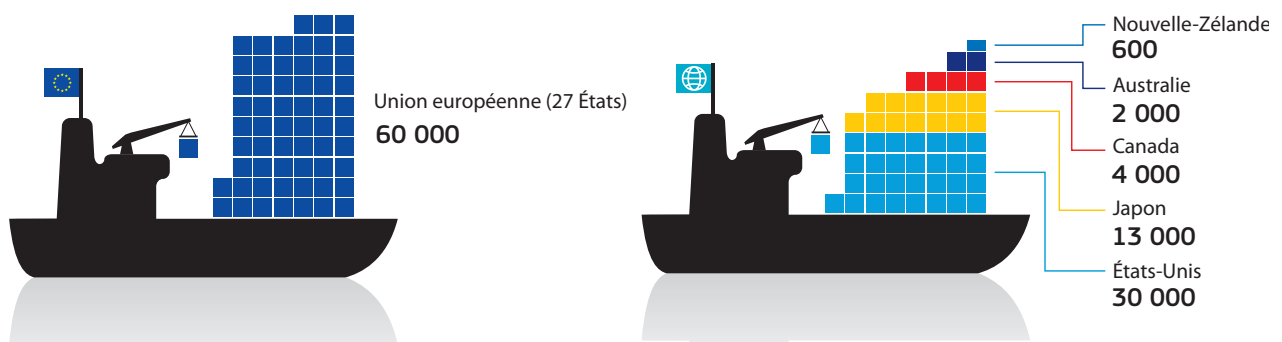
L'Union européenne est de loin le premier importateur mondial de denrées alimentaires.

Grâce à sa politique de développement, l'Union européenne aide les pays en développement à vendre leurs produits agricoles sur son territoire, en leur offrant un accès privilégié à son marché.

Chaque année, l'Union européenne importe des produits agricoles des pays en développement pour une valeur avoisinant 60 milliards d'euros. C'est plus que les cinq autres principaux importateurs réunis (États-Unis, Japon, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande).

L'Union européenne entretient des liens commerciaux et de coopération étendus avec les autres pays et les organisations commerciales régionales. En outre, elle a conclu (ou est en train de négocier) des accords de commerce bilatéraux avec ses proches voisins et d'autres

IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES EN PROVENANCE DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT



En millions d'euros. Moyenne 2008-2010. Source: Commission européenne.

pays, ainsi que des accords de partenariat économique avec les pays en développement.

L'Europe est un grand exportateur d'aliments de qualité

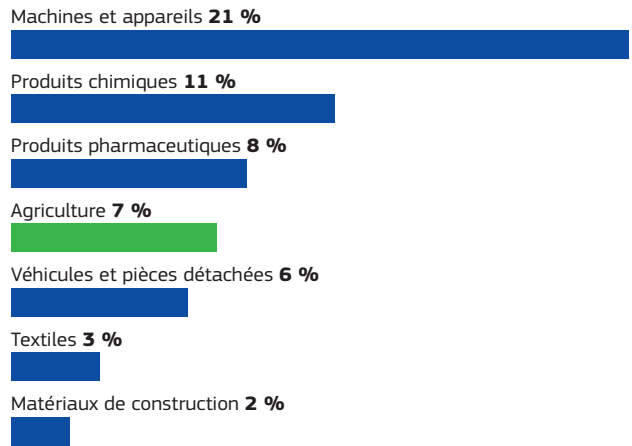
Grâce à son climat favorable, à ses sols fertiles et aux compétences techniques de ses agriculteurs, l'Europe est un des plus importants producteurs de produits agricoles au monde.

Au niveau mondial, la production alimentaire devra doubler d'ici à 2050 afin de nourrir la population mondiale, qui devrait alors atteindre neuf milliards d'êtres humains. Avec la PAC, l'Union européenne joue un rôle important pour relever ce défi. Elle doit dès lors poursuivre ses investissements dans le secteur agricole.

Le volume, la diversité et la qualité de ses produits font de l'Europe un grand exportateur. En réalité, l'Union européenne est le premier exportateur de produits agricoles (principalement des produits transformés présentant une haute valeur ajoutée).

L'Union européenne est l'un des membres les plus importants et les plus actifs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle y joue un rôle constructif dans l'élaboration de règles communes innovantes et porteuses

EXPORTATIONS DE L'UE PAR SECTEUR

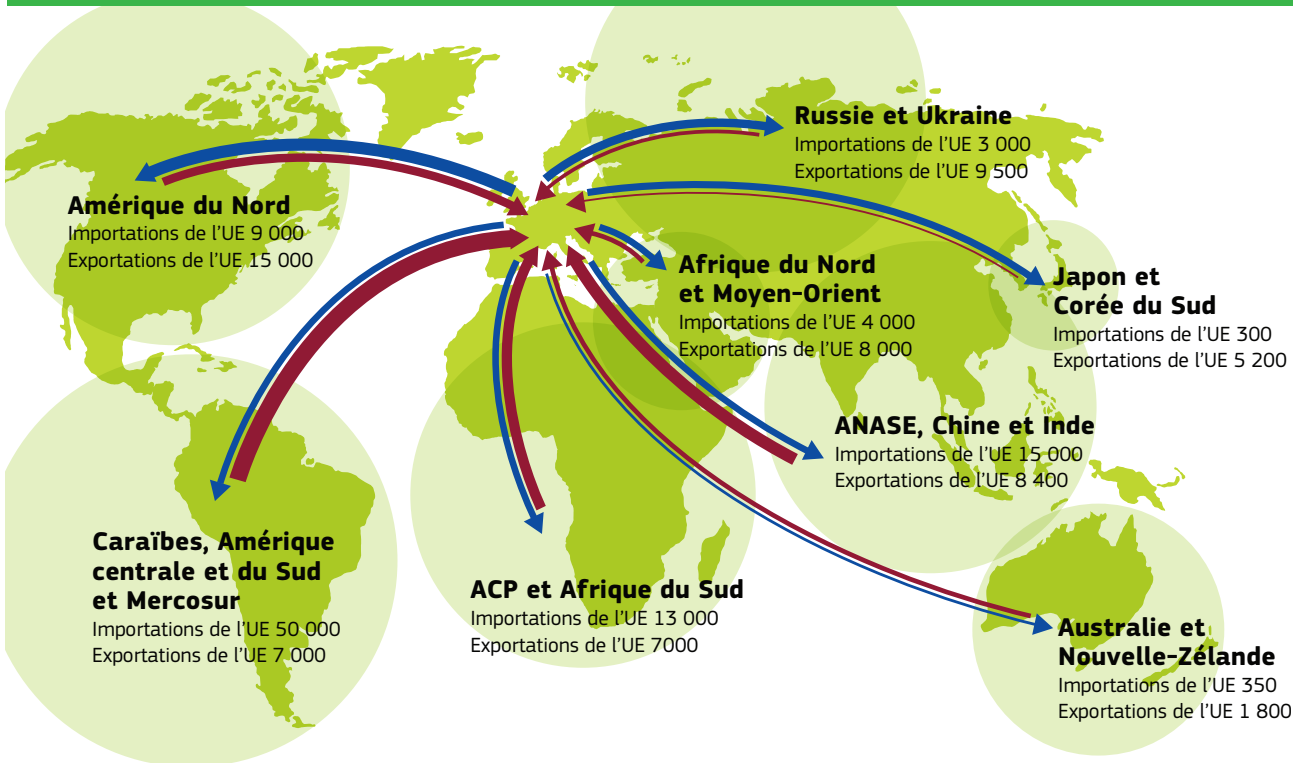


Source: Commission européenne, 2010.

d'avenir en matière de commerce mondial, y compris dans le domaine de l'agriculture. En soutenant le rôle de l'OMC, l'Union européenne contribue à maintenir un système commercial libre, équitable et ouvert pour tous les pays du monde.

Le flux des importations et des exportations agricoles à destination et en provenance de l'Union européenne est illustré ci-dessous.

COMMERCE DE PRODUITS AGRICOLES



En millions d'euros. Moyenne 2008-2010.
Source: Commission européenne.

L'agriculture européenne à l'horizon 2020: relever les défis à venir

La politique agricole commune garnit nos assiettes de produits sains, de haute qualité et sûrs, à un prix abordable et équitable.

Elle a évolué au fil des ans pour répondre à l'évolution économique et aux exigences des citoyens. La plupart des citoyens soutiennent cette politique et reconnaissent ses atouts.

Aujourd'hui, la PAC est en cours de révision pour répondre aux enjeux de demain. La Commission européenne a présenté des propositions de réforme au

Conseil de l'Union européenne (qui représente les gouvernements des États membres) et au Parlement européen (qui représente les citoyens européens), conformément aux procédures. Ce sont ces deux institutions qui donneront à la nouvelle PAC sa forme définitive.

À l'avenir, elle sera plus équitable, plus écologique, plus efficace et plus innovante. Elle continuera à profiter largement à tous les citoyens européens, comme elle le fait depuis cinquante ans.

En savoir plus

- ▶ **Site web de la Commission européenne consacré à l'agriculture:** http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm
- ▶ **Vidéos et présentations interactives des 50 ans de la politique agricole:**
<http://p164665.mittwaldserver.info/fr/entrez-lexposition.html>
- ▶ **Vous avez des questions sur l'Union européenne? Europe Direct peut vous aider:** 00 800 6 7 8 9 10 11
<http://europedirect.europa.eu>

